

De l'argent pour réseauter la relève

Sherbrooke, jeudi 27 mai 2010 – Vous œuvrez dans une entreprise artistique ou un organisme culturel et vous aimeriez promouvoir vos services auprès de la relève artistique d'ici? Déposez-nous une demande au nouveau **programme de financement d'activités de réseautage!**

Bien avisé serait celle ou celui qui pourrait tracer la carte de tous les trésors artistiques et culturels dissimulés sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. Dans tous les coins et les recoins de la municipalité on retrouve des centres d'artistes, des compagnies artistiques, des diffuseurs, des événements et festivals, des galeries d'art, des lieux de production, des salles de spectacles, des studios d'enregistrement et plusieurs autres bassins de créativité.

Or, pour les 45% d'artistes de la relève estrienne nés à l'extérieur de la région, les liens avec le milieu ne sont pas toujours simples à tisser. Informé du besoin par sa commission Relève, le Conseil de la culture de l'Estrie s'est associé avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et avec la Ville de Sherbrooke pour offrir un tout nouveau **programme de financement d'activités de réseautage.**

Programme de financement d'activités de réseautage
sur le territoire de la Ville de Sherbrooke

Formulaire d'inscription

<http://www.cultureestrie.org/oracle/#ProgrammeFinancementReseautage>

Dans le cadre de ce programme, les organismes admissibles sont invités à déposer d'ici le **lundi 28 juin 2010** des projets d'activités de réseautage ou de formation-réseautage, seuls ou en circuit avec d'autres organismes. Des montants de 500\$ à 1500\$ seront alloués aux projets retenus. Les projets devront se dérouler entre le 1^{er} septembre et le 10 décembre 2010.

Le programme est destiné aux organismes culturels basés sur le territoire de la Ville de Sherbrooke et incorporés depuis au moins un (1) an. Plusieurs formes juridiques sont acceptées, mais les centres de formation, les établissements d'enseignement, les individus (artistes ou non), ainsi que les organismes qui n'œuvrent pas dans les arts et la culture ne peuvent pas appliquer sur ce programme.

Le **Conseil de la culture de l'Estrie (CCE)** est un chef de file du développement et de la concertation en culture, et travaille avec le milieu culturel estrien sur plusieurs projets d'importance. Le présent projet a été financé par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et par la Ville de Sherbrooke.